



■ AVIS PUBLIÉ AU BOAMP N° 17-132421

Vendredi 2

Date d'envoi au service éditeur : 20/09/2017

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr du 20/09/2017 au 20/10/2017

Avis faisant référence à cette anr

> Créer un avis de transparence ex

> Créer un avis de résultat de marc

> Créer un avis d'annulation

> Créer un avis rectificatif

> Voir l'annonce sous sa forme originale



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> Contact client

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 62

Annonce No 17-132421

Fournitures

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville d'Harnes.
Correspondant : M. Duquesnoy Philippe, Maire, 35, rue des Fusillés 62440 Harnes.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Collectivité Territoriale.

Objet du marché : **achat de fourniture administratives, de papier, d'enveloppes et de papier à entête - lot 1 : fournitures administratives.**

Type de marché de fournitures : achat.

CPV - Objet principal : 30192000.

Lieu de livraison : .

Code NUTS : FRE.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Valeur minimum estimée (H.T.) : 1 000 euros.

Valeur maximum estimée (H.T.) : 12 000 euros.

Fréquence et valeur des marchés à attribuer : valeur par période - passé pour un an reconductible 3 fois.

Caractéristiques principales :

accord cadre selon l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016, à bons de commande avec montants mini et maxi par période.

Relance du lot 1 du marché lancé le 03 mai 2017, avec pour date limite de remise des offres fixée au 15 septembre 2017 et resté sans aucune offre

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un seul lot.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : budget communal.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : aucune forme de groupement n'est imposée par le adjudicateur.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 e de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction d soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 ,46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandé le cadre du formulaire DC1, ci-après);
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulière au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D 8222-5-3° du code du travail).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifi

pays.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro SIRET : OUI

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix : 60 %;
- qualité jugée sur les échantillons : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 20 octobre 2017, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 717.55.17.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20 septembre 2017.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Les offres peuvent être dématérialisées sur le site achatpublic.com OU être envoyées par courrier recommandé avec accusé de réception au service Gestion des Marchés Publics de la Mairie, OU être déposées contre récépissé au service Gestion des Marchés Publics de la Mairie.

mairie - 35, rue des Fusillés, 62440 Harnes, , tél. : 03-21-79-42-79, , télécopieur : 03-21-20-98-48, , courriel : marchespublics@ville-harnes.fr, adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2017_HnY5U368Zm.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Les questions sont à poser sur le site achatpublic.com.

mairie - 35, rue des Fusillés, 62440 Harnes, , tél. : 03-21-79-42-79, , télécopieur : 03-21-20-98-48, , courriel : marchespublics@ville-harnes.fr, adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2017_HnY5U368Zm.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : le dossier de consultation est à télécharger sur le site achatpublic.com.

mairie - 35, rue des Fusillés, 62440 Harnes, , tél. : 03-21-79-42-79, , télécopieur : 03-21-20-98-48, , courriel : marchespublics@ville-harnes.fr, adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2017_HnY5U368Zm.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif 143, rue Jacquemars Giélee 59000 Lille, tél. : 03-20-63-13-00, télécopieur : 03-20-63-47.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : référé précontractuel (article L 551-1 du code de justice administrative) avant la signature du marché laquelle ne peut intervenir au plus tôt que dans un délai de 16 jours suivant la date de notification de la décision de rejet ;

Recours pour excès de pouvoir (article L 421-1 du code de justice administrative) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision attaquée. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'une demande de sursis à exécution (article L 521-1 du code de justice administrative) Recours plein

contentieux dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle la signature du contrat est rendue publique. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'une demande de sursis à exécution (article L 521-1 du code de justice administrative)

Enfin, d'une manière générale, toutes les difficultés, litiges ou contestations qui pourraient naître à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du présent marché seront de la compétence exclusive du Tribunal administratif de LILLE si les parties n'ont pu trouver de règlement amiable. .

Mots descripteurs : Articles de bureau et articles scolaires.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot(s) 1. - relance du lot 1 infructueux.

Fournitures administratives : montant mini par période 1000,00 euros (H.T.) - montant maxi par période 12000,00 euros (H.T.).

Mots descripteurs : Articles de bureau et articles scolaires

C.P.V. - Objet principal : 30192000.

Éléments de facturation :

Votre référence de commande au BOAMP : 717.55.17

Numéro du service exécutant : FASANSENGA

Libellé de la facture : Mairie 35,rue des Fusillés Grand Place 62440 Harnes

Siret : 21620413100017

Classe de profil : Commune

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 20 octobre 2017

Objet de l'avis : achat de fourniture administratives, de papier, d'enveloppes et de papier à entête - lot 1 : fournitures administratives

Nom de l'organisme : Ville d'Harnes

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



CONS3412180

[> Informations légales](#)